



BULLETIN

TRANSPORTATION DISTRICT 140
DISTRICT DES TRANSPORTS 140

International Association of Machinists and Aerospace Workers
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale

À TOUS LES MEMBRES DE L'AIMTA RÉF. : LOI FÉDÉRALE SUR LES PRATIQUES SALARIALES DISCRIMINATOIRES

Chères consœurs, chers confrères,

Alors que nous entrons dans cette économie postpandémique, de nombreuses nouvelles réalités ont commencé à nous toucher. Certains d'entre vous ont communiqué avec le syndicat pour discuter des répercussions extrêmes de l'inflation et du coût de la vie auxquelles vous devez faire face. Le district 140 a tenu de nombreuses discussions avec les membres et le sujet de la loi du gouvernement fédéral contre la discrimination salariale a été abordé à plusieurs reprises.

Comme certains d'entre vous le savent, en septembre 2019, le gouvernement fédéral a adopté une loi mettant fin à la pratique illégale consistant à discriminer la rémunération d'un travailleur en fonction de son statut de temps plein par rapport à celui de temps partiel/occasionnel/saisonnier, etc. Malheureusement, en adoptant cette partie de la loi, le gouvernement a omis de fixer une date d'entrée en vigueur. En d'autres termes, bien qu'une loi ait été adoptée pour mettre fin à cette pratique archaïque et épouvantable, aucun délai n'a été fixé pour y mettre un terme.

Le district 140 de l'AIMTA, de concert avec le bureau canadien de l'AIMTA, a communiqué avec ses contacts à Ottawa pour tenter de régler cette question très importante. Une pétition officielle a été acceptée et publiée par le bureau du Parlement. Elle est maintenant en ligne, prête à être signée.

Nous demandons à **tous les membres de signer cette pétition** et de faire ainsi entendre leur voix. Nous devons envoyer un message clair à nos élus au Parlement.

« FINIES, LES PRATIQUES SALARIALES DISCRIMINATOIRES AU TRAVAIL! »

Voici le lien menant vers la pétition officielle :

<https://petitions.noscommunes.ca/fr/Petition/Details?Petition=e-3914>

En toute solidarité,

Dave Flowers
Président-directeur général
District des transports 140 de l'AIMTA

DF/mdr

BULLETIN N° 013 – PUBLIÉ LE 14 MARS 2022
VEUILLEZ PHOTOCOPIER, AFFICHER ET FAIRE CIRCULER

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

Halifax – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc. : 902-481-0079
Winnipeg – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc. : 204-987-9252
Calgary – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc. : 403-250-3707
Toronto – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc. : 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)
Vancouver – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc. : 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)
Montréal – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc. : 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)